

2020 ANNEXE J / APPENDIX J – ARTICLE 256

Réglementation Spécifique aux Voitures GT de Production homologuées par la FIA (Groupe R-GT)

Specific Regulations for GT Production Cars homologated by the FIA (Group R-GT)

Article modifié-Modified Article	Date d'application-Date of application	Date de publication-Date of publication
256-14.3	Immédiate / Immediate	19.06.2020

256-14.3	Immediate / Immediate	19.06.2020
ART. 1	DEFINITION	DEFINITION
	Voitures de Tourisme de Production GT de Série. Le modèle de voiture servant de base à la voiture de course est désigné "voiture de base" (spécifié sur la fiche d'homologation).	Series Production GT Cars. The model used as the basis for the race car is designated "base car" (specified on the homologation form).
ART. 2	VOITURES ADMISSIBLES	ELIGIBLE CARS
2.1	Type de voitures admissibles	Type of cars eligible
	Pour être admissible la voiture doit être homologuée par la FIA en R-GT (homologations valables à partir du 01.01.2020) .	For a vehicle to be eligible, it must be homologated by FIA for R-GT (homologations valid as from 01.01.2020).
2.2	Passeport Technique FIA / R-GT	FIA/ R-GT Technical Passport
	Voir Art. 251-2.1.8 et Règlement Sportif FIA. Toutes les dimensions doivent être données dans le système métrique, sauf les mesures des roues.	See Art. 251-2.1.8 and FIA Sporting Regulations. All dimensions must be given according to the metric system, apart from the wheel measurements.
2.3	Marquages associés au Passeport Technique FIA / R-GT	Markings associated with the FIA/ R-GT Technical Passport
	Des stickers d'identification doivent être apposés sur le châssis/armature de sécurité. Ils doivent être mentionnés dans le passeport technique.	Some identification stickers must be affixed to the chassis/safety cage. They must be mentioned in the technical passport.

En aucun cas, ces marquages ne doivent être retirés ou rendus non In no case may these markings be removed or rendered

unrecognizable.

COMPULSORY

MODIFICATIONS ET ADJONCTIONS AUTORISEES OU OBLIGATOIRES MODIFICATIONS ΔRT. 3

règlement est interdite.

Il est permis de changer la visserie à condition de conserver de l'alliage à base de fer.

Les seuls travaux qui peuvent être effectués sur la voiture sont ceux The only work that may be carried out on the car is that necessary nécessaires à son entretien normal ou au remplacement des pièces détériorées par usure ou par accident.

Les limites des modifications et montages autorisés sont spécifiées ci-après.

En dehors de ces autorisations, toute pièce détériorée par usure ou par accident ne peut être remplacée que par une pièce d'origine replaced by an original part identical to the damaged one. identique à la pièce endommagée.

Les voitures doivent être strictement de série et identifiables par les The cars must be strictly series production and identifiable from the

Toute modification non explicitement autorisée par le présent All modifications that are not expressly authorised by the present

ADJUNCTIONS

AUTHORISED

OR

AND

regulations are forbidden.

The screws and bolts may be changed, provided that the replacements are made from iron-based alloy.

for its normal servicing, or for the replacements of parts worn through use or accident.

The limits of the modifications and fittings authorised are specified hereinafter.

Apart from these, any part worn through use or accident can only be

données précisées par les articles dans la fiche d'homologation R-GT. information specified in the articles on the R-GT homologation form.

ART. 4 **POIDS MINIMUM**

reconnaissables.

Poids minimum sans équipage :

Le poids minimum est indiqué dans la fiche d'homologation R-GT. A aucun moment de la compétition, une voiture ne doit peser moins que ce poids minimum.

Conditions de contrôle :

C'est le poids réel de la voiture, sans pilote ni copilote, ni leur This is the real weight of the car, with neither driver nor co-driver nor équipement et avec au maximum une roue de secours.

Dans le cas où 2 roues de secours sont transportées dans la voiture, la seconde roue de secours doit être retirée avant la pesée.

L'équipement étant constitué des éléments suivants :

- casque + dispositif de retenue de tête du pilote
- casque + dispositif de retenue de tête du copilote

MINIMUM WEIGHT

Minimum weight without crew:

The minimum weight is specified on the R-GT homologation form. At no time during the competition may a car weigh less than this minimum weight.

Checking conditions:

their equipment and with a maximum of one spare wheel.

When two spare wheels are carried in the car, the second spare wheel must be removed before weighing.

The equipment comprising the following:

- · driver's helmet + head restraining device
- co-driver's helmet + head restraining device.

En cas de litige sur la pesée, l'équipement complet du pilote et du In case of a dispute over the weighing, the full equipment of the externes au casque peuvent être laissés dans la voiture.

L'utilisation de lest est autorisée dans les conditions prévues par The use of ballast is authorised in the conditions provided for under l'Art. 252-2.2 des "Prescriptions Générales".

Poids minimum avec équipage :

Pour les rallyes uniquement, le poids minimum de la voiture avec In rallies only, the minimum weight of the car with crew (driver + col'équipage (pilote + copilote + l'équipement complet du pilote et du driver + the full equipment of the driver and co-driver) must be : copilote) doit être: poids précisé dans la fiche d'homologation R-GT weight appearing on the R-GT homologation form + 160 kg. + 160 kg.

copilote doit être retiré, ceci inclut le casque, mais les écouteurs driver and co-driver must be removed; this includes the helmet, but the headphones external to the helmet may be left in the car.

Art. 252-2.2 of the General Prescriptions.

Minimum weight with crew:

ART. 5 **MOTEUR ENGINE**

Il est permis de retirer les écrans en matière plastique servant à Engine shields made of plastic material, the purpose of which is to au'une fonction esthétique.

Il est permis d'enlever les matériaux d'insonorisation et les garnitures non visibles de l'extérieur fixés sous le capot moteur.

cacher les éléments mécaniques du compartiment moteur et n'ayant hide mechanical components in the engine compartment, may be removed if they have a solely aesthetic function.

> Soundproofing material and trim fitted under the bonnet and not visible from the outside may be removed.

5.1 Supports moteur

Doivent être conformes à la fiche d'homologation R-GT. Le matériau de l'élément élastique est libre.

Engine supports

Must comply with R-GT homologation form. The material of the elastic part is free.

5.2 Cvlindrée

Doit être conforme à la fiche d'homologation R-GT.

Cylinder capacity

Must comply with R-GT homologation form.

5.3 Taux de compression

Doit être conforme à la fiche d'homologation R-GT.

Compression ratio

Must comply with R-GT homologation form.

5.4 Bloc moteur

Doit être conforme à la fiche d'homologation R-GT.

Engine block

Must comply with R-GT homologation form.

5.5 Chemises

Doivent être conformes à la fiche d'homologation R-GT.

Sleeves

Must comply with R-GT homologation form.

5.6 Piston

Doit être conforme à la fiche d'homologation R-GT.

Piston

Must comply with R-GT homologation form.

Bielle 5.7

Doit être conforme à la fiche d'homologation R-GT.

Connecting-rod

Must comply with R-GT homologation form.

5.8 Vilebreauin

Poulies et courroies / Vilebrequin Tendeurs de courroies / Vilebrequin

Doivent être conformes à la fiche d'homologation R-GT.

Pulley and belts / Crankshaft Belt tensioners / Crankshaft

Must comply with R-GT homologation form.

Arbres d'équilibrage 5.9

Doivent être conformes à la fiche d'homologation R-GT.

Balancing shafts

Must comply with R-GT homologation form.

5.10 Volant moteur

Doit être conforme à la fiche d'homologation R-GT.

Engine flywheel

Must comply with R-GT homologation form.

5.11 Culasse(s)

Doivent être conformes à la fiche d'homologation R-GT.

Cylinder head(s) Must comply with R-GT homologation form.

Cylinder head gasket

5.12 Joint de culasse

Son matériau est libre, mais pas son épaisseur.

The material is free, but not the thickness.

5.13 Boitier de contrôle électronique (ECU) / capteurs / actuateurs

Le faisceau électrique ainsi que le boîtier électronique peuvent être remplacés. L'emplacement de l'ECU est libre.

Les capteurs et actuateurs côté entrée ne doivent pas être modifiés, pas plus que leur fonction.

Aucun capteur ne peut être ajouté. Il est interdit de rajouter un No sensor may be added, It is prohibited to add a switch in the interrupteur sur le faisceau électrique d'origine entre le boîtier original wiring loom between the electronic control unit and a sensor électronique et un capteur et/ou un actuateur.

tout autre faisceau.

Electronic control unit (ECU) / sensors / actuators

The electric loom and the electronic control unit could be replaced. The location of the ECU is free.

Sensors and actuators on the input side must remain unmodified, as must their function.

and/or actuator.

Chacun de ces capteurs peut uniquement être relié à un ou plusieurs Each of these sensors may only be linked to one or several visual afficheurs au moyen d'un faisceau complètement indépendant de display units by means of a loom that is completely independent of any other loom.

5.14 **Allumage**

Ignition

régime et pour les câbles H.T.

Injection

Le système original doit être maintenu.

Les éléments du système d'injection situés après le dispositif de mesure d'air qui règlent le dosage de la quantité d'essence admise dans la chambre de combustion peuvent être modifiés mais non supprimés, pour autant qu'ils n'aient aucune influence sur replaced, provided that they do not have any influence over the

Les injecteurs peuvent être modifiés ou remplacés afin d'en modifier le débit, mais sans modification de leur principe de fonctionnement, et de leurs fixations.

5.16 Acquisition de données

5.15

Un système d'acquisition de données est autorisé même si le A data logging system is authorised, even if the series vehicle is not véhicule de série n'en est pas équipé.

Il doit être connecté uniquement :

- Aux capteurs de série
- Aux capteurs additionnels suivants :
 - température d'eau
 - température d'huile
 - pression d'huile
 - régime moteur
 - pression d'essence

par liaison câblée ou carte à puce est interdit.

5.17 Arbres à cames

Doivent être conformes à la fiche d'homologation R-GT.

5.18 **Poussoirs** Culbuteurs Linguets

Doivent être conformes à la fiche d'homologation R-GT.

5.19 Ressorts de soupapes et leurs coupelles

Doivent être conformes à la fiche d'homologation R-GT.

5.20 Courroies et/ou chaînes de distribution

Doivent être conformes à la fiche d'homologation R-GT.

5.21 Poulies d'entraînement des arbres à cames

Doivent être conformes à la fiche d'homologation R-GT.

5.22 Distribution:

Levée de came et levée de soupape

Couvercle de distribution

Doivent être conformes à la fiche d'homologation R-GT.

5.23 Système d'admission

5.23.1 Collecteur d'admission

Doit être conformes à la fiche d'homologation R-GT.

Seules les modifications nécessaires au montage de la bride sont Only modifications necessary to mount the restrictor are authorised.

autorisées.

5.23.2 Boîtier(s) papillon

Doivent être conformes à la fiche d'homologation R-GT.

Il est permis de remplacer ou de doubler le câble de commande de The accelerator cable may be replaced or doubled by another one qu'il doit être monté en parallèle au câble d'accélérateur de série.

Liberté pour la marque et le type des bougies, pour le limiteur de The make and type of the spark plugs, rev. limiter and high-tension leads are free.

Injection

The original system must be retained.

Components of the injection system situated downstream of the airflow measuring device, and which control the quantity of petrol entering the combustion chamber, may be modified but not quantity of air admitted.

The injectors may be modified or replaced in order to modify their flow rate, but without modifying their operating principle and their mountings.

Data logging

so equipped.

It must be connected only:

- To the series sensors
- To the following additional sensors :
 - water temperature
 - oil temperature
 - oil pressure
 - engine speed

fuel pressure

Tout échange de données avec la voiture par une méthode autre que Any exchange of data with the car by a method other than cable link or chip card is prohibited.

Camshafts

Must comply with R-GT homologation form.

Tappets Rocker arms Cam followers

Must comply with R-GT homologation form.

Valve springs and their retainers

Must comply with R-GT homologation form.

Timing belts and/or chains

Must comply with R-GT homologation form.

Pulleys for driving the camshaft

Must comply with R-GT homologation form.

Timing:

Cam lift and valve lift

Timing cover

Must comply with R-GT homologation form.

Intake system

Intake manifold

Must comply with R-GT homologation form.

Throttle body(ies)

Must comply with R-GT homologation form.

l'accélérateur par un autre provenant ou non du constructeur. Ce regardless of whether it comes from the manufacturer or not. This câble de remplacement doit être un câble de secours, c'est-à-dire replacement cable must be an emergency cable, i.e. it must be fitted in parallel with the series accelerator cable.

WMSC 19.06.2020

5.23.3 Admission

Le système d'admission doit avoir un volume interne total maximum The intake system must have a maximum internal total volume of :

20 dm³ pour les moteurs atmosphériques.

30 dm³ pour les moteurs suralimentés (échangeur inclus).

Le volume est mesuré entre le diamètre de contrôle de la (des) bride(s) et les orifices d'admission sur la (les) culasse(s).

Tout l'air d'admission doit passer par la(les) bride(s) et l'étanchéité du système d'admission doit être parfaite en toutes circonstances. L'obstruction de la (des) bride(s) doit entraîner l'arrêt immédiat du moteur.

dispositif, système, procédure, construction ou conception dont le but et/ou l'effet est une réduction quelconque de la température de l'air d'admission et/ou de la charge (air et/ou carburant) du moteur

être assemblés d'une manière efficace.

Aucune canalisation contenant de l'air ne doit pénétrer dans ou sortir de la (des) boîte(s) à air.

5.23.4 Bride(s)

Doivent être conformes à la fiche d'homologation R-GT.

Toutes les voitures doivent comporter une bride.

Cette bride, obligatoire en rallye, n'est pas interdite dans les autres compétitions, si un concurrent décide de l'utiliser.

Tout l'air nécessaire à l'alimentation du moteur doit passer au travers de cette bride

plombage facile par les Commissaires Techniques et doivent être scrutineers and must be fitted so that they can be checked easily. montées de façon à permettre une vérification facile.

5.23.5 Filtre à air

même titre que celles d'origine.

5.23.6 Soupape d'admission

Doit être conforme à la fiche d'homologation R-GT.

5.24 Système d'échappement

5.24.1 Collecteur d'échappement

Doit être conforme à la fiche d'homologation R-GT.

5.24.2 Ligne d'échappement

Conception libre en aval du collecteur ou du turbocompresseur.

modifier l'échappement à partir de la plaque de fixation de l'échappement sur le turbocompresseur.

La/les sorties doivent s'effectuer au même endroit que pour The exit(s) must be situated in the same position as for the original l'échappement d'origine.

Ces libertés ne doivent pas entraîner de modifications de carrosserie et doivent respecter la législation du pays de la compétition en ce qui concerne les niveaux sonores.

Les pièces supplémentaires pour le montage de l'échappement sont Additional parts for the mounting of the exhaust are authorised. autorisées.

5.24.3 Convertisseur catalytique

Tous les véhicules doivent être équipés d'un pot catalytique All vehicles must be equipped with a homologated catalytic homologué dont la position est libre. A tout moment, tous les gaz d'échappement doivent passer par le pot catalytique.

5.24.4 Protection thermique du système d'échappement

Autorisée:

- Directement sur la ligne d'échappement
- Sur les composants homologués à proximité immédiate de la ligne d'échappement, si elle est démontable

5.24.5 Soupape d'échappement

Doit être conformes à la fiche d'homologation R-GT.

20 dm³ for normally aspirated engines.

30 dm³ for supercharged engines (including intercooler).

The volume is measured from the control diameter of the restrictor(s) to the intake ports on the cylinder head(s).

All the air feeding the engine must pass through the restrictor(s) and air tightness must be total in all circumstances.

The blocking of the restrictor(s) must cause the engine to stall immediately.

A part les échangeurs (moteur suralimenté uniquement), tout Apart from intercoolers (supercharged engines only), any device, system, procedure, construction or design the purpose and/or effect of which is any decrease whatsoever of the temperature of the intake air and/or of the charge (air and/or fuel) of the engine is forbidden.

Si la boîte à air est constituée de plusieurs éléments, ceux-ci doivent If the air box is made up of several parts, these must be assembled to fit together perfectly.

> No pipe containing air is permitted to enter into or to exit from the air box(es).

Restrictor(s)

Must comply with R-GT homologation form.

All cars must be fitted with a restrictor.

This restrictor, which is compulsory in rallies, is not prohibited in other competitions, should a competitor decide to use it.

All the air necessary for feeding the engine must pass through this restrictor.

Les brides doivent être munies d'un système permettant un Restrictors must be fitted with a device allowing easy sealing by the

Air filter

Les cartouches de filtre à air de remplacement sont acceptées au Replacement air filter cartridges are accepted in the same way as the original ones.

Intake valve

Must comply with R-GT homologation form.

Exhaust system

Exhaust manifold

Must comply with R-GT homologation form.

Exhaust line

Free design downstream of the manifold or the turbocharger.

Pour les voitures équipées d'un turbocompresseur, il est possible de For cars fitted with a turbocharger, it is possible to modify the exhaust from the turbocharger outlet mounting plate.

exhaust system.

These liberties must not entail any bodywork modifications and must respect the laws of the country in which the competition is run with regard to noise levels.

Catalytic converter

converter, the position of which is free. The exhaust gases must, at all times, pass through the catalytic converter.

Catalytic converter

Authorised:

- Directly on the exhaust system
- On homologated components in close proximity to the exhaust system, if it is dismountable

Exhaust valve

Must comply with R-GT homologation form.

5.25	Système de refroidissement	Cooling system
5.25.1	Pompe à eau Poulie d'entrainement	Water pump Drive pulley
	Doivent être conformes à la fiche d'homologation R-GT.	Must comply with R-GT homologation form.
5.25.2	Thermostat	Thermostat
	Le thermostat est libre, ainsi que la température et le système de commande du déclenchement du ventilateur.	The thermostat is free, as is the control system and the temperature at which the fan cuts in.
5.25.3	Bouchon de radiateur	Radiator cap
	Libre, ainsi que son système de verrouillage.	Free, as is its locking system.
5.25.4	Radiateur(s)	Radiator(s)
	Doivent être conformes à la fiche d'homologation R-GT.	Must comply with R-GT homologation form.
	Doit être monté à l'emplacement d'origine. Ses fixations sont libres, ainsi que les écrans et conduites d'air de refroidissement en amont du radiateur. Tout système de pulvérisation d'eau est interdit.	Must be fitted in the original location Its attachments are free, as are the screens and the air cooling lines upstream of the radiator. Any water spraying system is prohibited.
5.25.5	Ventilateurs pour refroidir le radiateur	Fans for cooling the radiator
	Doivent être conformes à la fiche d'homologation R-GT.	Must comply with R-GT homologation form.
5.25.6	Position des ventilateurs de refroidissement	Position of radiator cooling fans
	Doit être conforme à la fiche d'homologation R-GT.	Must comply with R-GT homologation form.
5.25.7	Canalisations de liquide de refroidissement	Coolant lines
	nouveaux vases d'expansion ne dépasse pas 2 litres et qu'ils soient placés dans le compartiment moteur.	The expansion chambers are free, provided that the capacity of the new chambers does not exceed 2 litres and that they are placed in the engine compartment. The liquid cooling lines external to the engine block and their accessories are free.
5.26	Système de lubrification	Lubrication system
5.26.1	Carter d'huile	Oil sump
	Doit être conforme à la fiche d'homologation R-GT.	Must comply with R-GT homologation form.
		The fitting of baffles in the oil sump is authorised. For turbocharged engines, it is possible to replace the turbocharger lubrication lines with lines in conformity with Art. 253-3.2. These lines may also be fitted with snap connectors.
5.26.2	Pompe à huile	Oil pump
	Doit être conforme à la fiche d'homologation R-GT.	Must comply with R-GT homologation form.
5.26.3	Refroidissement d'huile moteur	Engine oil cooling
	Un dispositif de refroidissement d'huile moteur peut être ajouté ou peut remplacer le système de série. L'élément de refroidissement (radiateur, échangeur) peut être déplacé.	An engine oil cooling device may be added or may replace the standard production system. The cooling element may be moved.
5.26.4	Réservoirs d'huile	Oil tanks
	Libre. Il doit se trouver dans le compartiment moteur.	Free. It must be situated in the engine compartment.
5.26.5	Filtre à huile	Oil filter
	Les cartouches de filtre à huile de remplacement sont acceptées au même titre que celles d'origine.	Replacement oil filter cartridges are accepted in the same way as the original ones. $ \\$
5.26.6	Jauge à huile	Oil Gauge
	Pas obligatoire	Not compulsory.
5.26.7	Canalisations d'huile	Oil lines
	Les canalisations d'huile sont libres.	Oil lines are free.
5.27	Système de suralimentation	Supercharging system
5.27.1	Turbocompresseur Soupape de régulation de pression ("waste gate")	Turbocharger Pressure regulation valve (waste gate)
	Doivent être conformes à la fiche d'homologation R-GT.	Must comply with R-GT homologation form.

Système d'injection d'air dans le collecteur d'échappement 5.27.2

Interdit.

5.27.3 Echangeur(s)

Doivent être conformes à la fiche d'homologation R-GT.

5.27.3.a **Echangeur / Supports**

Libres.

5.27.3.b Echangeur / position

Identique à la voiture de base.

5.27.3.c Ventilateurs pour refroidir l'échangeur

Interdit.

5.27.3.d Conduits de refroidissement de l'échangeur

Les tuyaux reliant le dispositif de suralimentation, l'intercooler et le The pipes between the supercharging device, the intercooler and the moteur), mais leur seule fonction doit être de canaliser l'air et de relier plusieurs éléments entre eux.

Ducts for cooling the exchanger

Fans for cooling the exchanger

collecteur sont libres (à condition de rester dans le compartiment manifold are free (on condition that they remain in the engine bay), but their only function must be to channel air and to join various parts together.

ART. 6 CIRCUIT DE CARBURANT

6.1 Il est possible de placer à l'extérieur un filtre et une pompe de A filter and a pump with identical characteristics to the homologated caractéristiques identiques à celle homologuée.

Ces pièces doivent être protégées de façon adéquate.

mais elle doit être uniquement une pompe à essence de secours, a spare fuel pump, i.e. it cannot operate in addition to the authorised c'est-à-dire qu'elle ne peut pas fonctionner en supplément de celle autorisée. Elle doit être uniquement connectable lorsque le véhicule means of a purely mechanical device situated beside the pumps. est arrêté et à l'aide d'un dispositif purement mécanique placé à côté des pompes.

Les orifices de remplissage ne peuvent pas être situés dans les vitres. The filler holes may not be located in the window panels. Les canalisations d'essence doivent être changées pour des Fuel lines must be changed for aviation type lines, the route of these canalisations de type aviation, le parcours de ces canalisations étant lines being free. libre.

surface équivalente) dans le plancher, dont la seule fonction est de equivalent area) in the floor, for the sole purpose of allowing the faire passer les canalisations nécessaires à l'alimentation / dégazage passage of the lines necessary to feed/empty the fuel tank. du réservoir de carburant.

La capacité totale des réservoirs de carburant ne doit pas excéder The total capacity of the tanks must not exceed 85L.

réservoir d'essence.

FUEL CIRCUIT

Forbidden.

Forbidden.

Free.

Exchanger(s)

Exchanger / Supports

Exchanger / position

Identical to the base car.

Un réservoir type FT3-1999, FT3.5-1999 ou FT5-1999 est obligatoire. An FT3-1999, FT3.5-1999 or FT5-1999 fuel tank is mandatory. one may be placed outside.

These parts must be protected in an adequate fashion.

System for injecting air into the exhaust manifold

Must comply with R-GT homologation form.

Le montage d'une pompe à essence supplémentaire est autorisé, The fitting of a second fuel pump is authorised, but this must be only pump. It must be connectable only when the car is immobile and by

Il est autorisé de percer 2 trous (diamètre maximum 60 mm ou It is authorised to drill 2 holes (maximum diameter of 60 mm or

On peut prévoir tout système de verrouillage du bouchon de Any locking system may be used for the cap of the petrol tank.

6.2 Caisson et cloison pare-feu

Au cas où le réservoir serait installé dans le compartiment à bagages Should the fuel tank be installed in the luggage compartment and et les sièges arrière enlevés, une cloison résistant au feu et étanche aux flammes et aux liquides doit séparer l'habitacle du réservoir.

Dans le cas des voitures à deux volumes, il est possible d'utiliser une cloison non structurelle de plastique transparent et non inflammable partition wall in transparent, non-flammable plastic between the entre l'habitacle et l'emplacement du réservoir.

Housing and firewall

the rear seats removed, a fireproof and liquid-proof bulkhead must separate the cockpit from the fuel tank.

In the case of two-volume cars it is possible to use a non-structural cockpit and the tank location.

6.3 Rampe d'injection

conception libre, mais dotée de raccords vissés destinés à y fitted with threaded connectors for connecting the lines and the fuel connecter les canalisations et le régulateur de pression d'essence, pressure regulator, provided that the mounting of the injectors is sous réserve que la fixation des injecteurs soit identique à celle identical to the original. d'origine.

Injection rail

Il est permis de remplacer la rampe d'injection par une rampe de The injector rail may be replaced with another of free design but

EQUIPEMENT ELECTRIQUE ART. 7

7.1 Faisceau & Fusibles

Libres.

7.2 **Interrupteurs / Commandes**

Libres.

73 **Batterie**

• Nombre : Une

• Marque et type de batterie

ELECTRICAL EQUIPMENT

Wiring loom & Fuses

Free.

Circuit breakers / Controls

Free.

Battery

• Number: One

· Make and type of battery

La marque, la capacité et les câbles de la (des) batterie(s) sont libres. The make, capacity and cables of the battery are free.

Le nombre de batteries prévues par le constructeur doit être The number of batteries laid down by the manufacturer must be maintenu.

• Emplacement de la (des) batterie(s)

Son emplacement est libre.

La batterie doit être de type "sèche" si elle n'est pas dans le compartiment moteur.

Si elle est installée dans le cockpit, la batterie doit être située en If installed in the cockpit, the battery must be situated behind the arrière de l'assise des sièges pilote ou copilote.

• Fixation de la batterie

Chaque batterie doit être fixée solidement et la borne positive doit Each battery must be securely fixed and the positive terminal must être protégée.

Dans le cas où la batterie est déplacée par rapport à sa position d'origine, la fixation à la coque doit être constituée d'un siège attached to the body using a metal seat and two metal clamps with métallique et de deux étriers métalliques avec revêtement isolant an insulating covering, fixed to the floor by bolts and nuts. fixés au plancher par boulons et écrous.

mm d'épaisseur et d'au moins 20 cm² de surface.

Batterie humide

Une batterie humide doit être couverte d'une boîte de plastique A wet battery must be covered by a leak proof plastic box, attached étanche possédant sa propre fixation.

7.4 Système électrique

La tension maximale autorisée est de 16 Volts excepté pour le The maximum voltage authorised is 16 Volts except for injector drive pilotage des injecteurs et le système d'éclairage (lampe à décharge, and lightning system (discharge lamp, LED lamp, ...). lampe à LED, ...).

7.5 Alternateur

Doit être conformes à la fiche d'homologation R-GT.

7.6 Alternateur / Système d'entrainement

Doivent être conformes à la fiche d'homologation R-GT.

7.7 Système d'éclairage

6 phares supplémentaires maximum, y compris les relais A maximum of 6 additional headlights including the corresponding correspondants, sont autorisés dans la mesure où les lois du pays l'acceptent.

comptabilisés comme des phares additionnels.

Ils ne peuvent pas être montés par encastrement.

Le nombre de phares et de feux divers extérieurs doit toujours être Headlights and other exterior lights must always exist in pairs. pair.

couverts par du ruban adhésif.

Ils peuvent être remplacés par d'autres, dans le respect de cet article.

Le montage d'un phare de recul est autorisé à la condition qu'il ne A reversing light may be fitted, provided that it can only be used sur la position "marche arrière" et sous réserve de l'observation des the police regulations on this subject are observed. règlements de police à ce sujet.

Il est permis d'ajouter des fusibles au circuit électrique.

7.8 Contrôleur de vitesse de croisière

Ce contrôleur peut être déconnecté.

7.9 Démarreur

Doit être conforme à la fiche d'homologation R-GT.

ART. 8 **TRANSMISSION**

8.1 Système de transmission

Les systèmes de transmission à 4 roues motrices sont interdits. Tout recours à l'électronique est interdit dans le fonctionnement de la transmission (sauf commande par palettes au volant mentionnée dans la fiche d'homologation R-GT).

La tension nominale doit être identique ou inférieure à celle de la The nominal voltage must be the same or lower than that of the standard production car.

retained.

Location of the battery(ies)

Its location is free.

The battery must be of the dry type if it is not in the engine compartment.

base of the driver's or co-driver's seat.

Battery fixing

be protected.

Should the battery be moved from its original position, it must be

La fixation de ces étriers doit utiliser des boulons métalliques de For attaching these clamps, metallic bolts with a diameter of at least 10 mm minimum de diamètre et, sous chaque boulon, une 10 mm must be used, and under each bolt, a counterplate at least 3 contreplaque au-dessous de la tôle de la carrosserie d'au moins 3 mm thick and with a surface of at least 20 cm² beneath the metal of the bodywork.

· Wet battery

independently of the battery.

Electrical system

Alternator

Must comply with R-GT homologation form.

Alternator / Drive system

Must comply with R-GT homologation form.

Lighting system

relays are authorised, provided that this is accepted by the laws of the country.

Si les feux antibrouillard de série sont conservés, ils sont If the series fog lamps are kept, they are counted as additional headlights.

They may not be housed within the bodywork.

Les phares d'origine peuvent être rendus inopérants, et peuvent être The original headlights can be made inoperative and covered with adhesive tape.

> They can be replaced by other headlights, in compliance with this article.

puisse être utilisé que lorsque le levier de changement de vitesse est when the gear lever is in the "reverse" position, and provided that

Fuses may be added to the electrical circuit.

Cruising speed controller

This controller may be disconnected.

Starter

Must comply with R-GT homologation form.

TRANSMISSION

Transmission system

Four-wheel drive transmission systems are forbidden.

Any use whatsoever of electronics in the functioning of the drive train is prohibited (except paddle shift control on steering wheel mentioned in the R-GT homologation form).

Les boîtes de vitesses semi-automatiques ou automatiques, les Semi-automatic or automatic gearboxes, power-driven clutches with différentiels à contrôle électronique, pneumatique ou hydraulique pneumatic or hydraulic control are prohibited. sont interdits.

embrayages sous contrôle électronique ou pneumatique, les electronic or pneumatic control, and differentials with electronic,

8.2 **Embravage**

Doit être conforme à la fiche d'homologation R-GT.

- Nombre : Un
- · Disques: libres.
- Système de commande : Hydraulique ou mécanique.

L'embrayage doit être exclusivement actionné et contrôlé par le The clutch must be exclusively operated and controlled by the driver.

La butée d'embrayage (roulement de désaccouplement de The clutch stop (clutch release bearing) is free. l'embrayage) est libre.

Maitre-cylindre

Doit être conforme à la fiche d'homologation R-GT

• Réservoirs de liquide d'embrayage

Les réservoirs et leur emplacement sont libres.

Les réservoirs de liquide d'embrayage peuvent être fixés dans The clutch fluid tanks may be fixed inside the cockpit. l'habitacle.

Dans ce cas, ils doivent être fixés solidement et doivent être en In that case, they must be securely fastened and must be made from liquides et aux flammes.

Must comply with R-GT homologation form.

- Number : One
- Discs: free
- · Control system: Hydraulic or mechanic.

Master-cylinder

Must comply with R-GT homologation form

Clutch fluid tanks

The tanks and their location must be homologated.

matériau ignifugé ou être recouverts d'une protection étanche aux a fireproof material or be protected by a leak-proof and flameproof cover.

8.3 Boîte de vitesses

8.3.1 Doit être conforme à la fiche d'homologation R-GT.

Le jeu de rapports doit toujours être utilisé dans son intégralité.

8.3.2 **Emplacement**

Doit être conforme à la fiche d'homologation R-GT.

8.3.3 Supports

Doivent être conformes à la fiche d'homologation R-GT. Le matériau de l'élément élastique est libre.

8.3.4 Lubrification

Par barbotage ou sous pression alimentée par une pompe monoétage.

Pompes multi-étages et réservoirs d'huile externes interdits.

Tuvaux internes autorisés.

8.3.5 Refroidissement d'huile - Radiateur

Radiateurs d'huile autorisés.

8.3.6 Système de changement de vitesses

Doit être conforme à la fiche d'homologation R-GT.

8.4 Couple final et différentiel

8.4.1 Supports

Doivent être conformes à la fiche d'homologation R-GT. Le matériau de l'élément élastique est libre.

8.4.2

Doivent être conformes à la fiche d'homologation R-GT.

8.4.3 Différentiel avant et arrière / Composants internes

Doivent être conformes à la fiche d'homologation R-GT.

8.4.4 **Rapports**

Doivent être conformes à la fiche d'homologation R-GT.

8.4.5 Lubrification

Par barbotage ou sous pression alimentée par une pompe monoétage.

Pompes multi-étages et réservoirs d'huile externes interdits. Tuyaux internes autorisés.

8.4.6 Refroidissement d'huile - Radiateur

Gearbox

Must comply with R-GT homologation form. The set of ratios must always be used in its entirety.

Must comply with R-GT homologation form.

Supports

Must comply with R-GT homologation form. The material of the elastic part is free.

Lubrication

By splashing or pressure fed from a single stage pump.

Multi stages pumps and external oil tanks forbidden. Internal hoses authorised.

Oil cooling - Radiator

Oil radiators authorised.

Gearshift control

Must comply with R-GT homologation form.

Final drive and differential

Supports

Must comply with R-GT homologation form The material of the elastic part is free

Housings

Must comply with R-GT homologation form.

Front and rear differential / Internal parts

Must comply with R-GT homologation form.

Ratio

Must comply with R-GT homologation form.

Lubrication

By splashing or pressure fed from a single stage pump.

Multi stages pumps and external oil tanks forbidden. Internal hoses authorised.

Oil cooling - Radiator

	Radiateurs d'huile autorisés.	Oil radiators authorised.
8.5	Arbres de transmission	Transmission shafts
8.5.1	Longitudinal	Longitudinal (prop shaft)
	Doit être conforme à la fiche d'homologation R-GT.	Must comply with R-GT homologation form.
8.5.2	Longitudinal / Supports	Longitudinal (prop shaft) / Supports
	Doivent être conformes à la fiche d'homologation R-GT.	Must comply with R-GT homologation form.
8.5.3	Demi-arbres	Half-shafts
	Doivent être conformes à la fiche d'homologation R-GT.	Must comply with R-GT homologation form.
ART. 9	ESSIEUX - SUSPENSIONS	AXLES - SUSPENSIONS
9.1	Généralités	General
	La modification du réglage des ressorts et des amortisseurs à partir de l'habitacle est interdite.	The modification of spring and shock absorber adjustments from the cockpit is prohibited.
9.1.1	Articulations (berceaux/triangles/bras/pièces de suspension)	Joints (subframes/wishbones/links/suspension parts)
	Libres mais les roulements à aiguilles sont interdits.	Free but needle bearings are forbidden.
9.1.2	Hauteur de caisse	Ride height
	Tout réglage depuis l'habitacle est interdit.	Adjustment from the cockpit is forbidden.
9.1.3	Renforcement des éléments structurels de la suspension	Reinforcing of the structural parts of the suspension
	antiroulis exceptés) et de ses points d'ancrage est autorisé par adjonction de matériau.	The reinforcing of the structural parts of the suspension (with the exception of antiroll bars) and its anchorage points by the addition of material is authorised. The suspension reinforcements must not create hollow sections and must not allow two separate parts to be joined together to form one.
9.2	Pièces d'essieux	Axle parts
9.2.1	Berceau avant (traverse) pour le montage des triangles, des bras et des pièces de suspension	Front subframe (cross member) for the mounting of wishbones, links and suspension parts
	Doit être conforme à la fiche d'homologation R-GT.	Must comply with R-GT homologation form.
9.2.2	Berceau arrière (traverse) pour le montage des triangles, des bras et des pièces de suspension	Rear subframe (cross member) for the mounting of wishbones, links and suspension parts
	Doit être conforme à la fiche d'homologation R-GT.	Must comply with R-GT homologation form.
9.2.3	Fixations des berceaux (traverses) à la coque	Mountings of the subframes (cross members) to the bodyshell
		The reinforcement of anchorage points with additional material is authorised on condition that material following the original shape and in contact with it is used.
9.2.4	Porte moyeux	Hubcarriers
	Doivent être conformes à la fiche d'homologation R-GT.	Must comply with R-GT homologation form.
9.2.5	Moyeux de roue	Wheel hubs
	Doivent être conformes à la fiche d'homologation R-GT.	Must comply with R-GT homologation form.
9.2.6	Pièces de liaison entre porte-moyeu et triangle	Connecting parts between the hubcarrier and the wishbone
	Doivent être conformes à la fiche d'homologation R-GT.	Must comply with R-GT homologation form.
9.2.7	Triangles / bras de suspension	Wishbones / suspension arms
	Doivent être conformes à la fiche d'homologation R-GT.	Must comply with R-GT homologation form.
9.3	Suspension - Ressorts	Suspension - Springs
9.3.1	Ressorts hélicoïdaux	Coil springs
	diamètre extérieur, le type de ressort (progressif ou non) et la forme des assiettes de ressort sont libres.	The length is free, as are the number of coils, the wire diameter, the external diameter, the type of spring (progressive or not) and the shape of the spring seats. The number of springs and spring seats is free, provided that the springs are mounted in series.
	Ressorts à lames	Leaf springs
	La longueur est libre, ainsi que la largeur, épaisseur et courbure verticale.	The length, width, thickness and vertical curvature are free.

Barres de torsion

Le diamètre est libre.

Même si le véhicule de série n'en est pas équipé, les combinés ressorts-amortisseurs sont autorisés à condition que le ressort d'origine soit retiré.

9.3.2 Coupelles de ressorts

Les coupelles de ressorts peuvent être rendues ajustables, si la pièce ajustable fait partie des coupelles, et est distincte des autres pièces originales de la suspension et du châssis (elle peut être ôtée).

9.4 Suspension - Stabilisateurs (Barres Antiroulis)

9.4.1 Barre antiroulis

Doivent être conformes à la fiche d'homologation R-GT.

9.4.2 Barre antiroulis / Ancrages sur la coque

Doivent être conformes à la fiche d'homologation R-GT.

9.5 Suspension - Amortisseurs

9.5.1 etc.) et les points d'attache soient conservés.

L'utilisation de roulements à guidage linéaire est interdite.

Seul le guidage par palier lisse est autorisé.

La vérification du principe de fonctionnement des amortisseurs doit <u>être effectuée de la façon suivante :</u>

Une fois les ressorts et/ou les barres de torsion démontés, le Once the springs and/or the torsion bars are removed, the vehicle véhicule doit s'affaisser jusqu'aux butées de fin de course en moins must sink down to the bump stops in less than 5 minutes. de 5 minutes.

modifiée de la voiture.

qu'elles se trouvent dans l'habitacle, ou dans le coffre si celui-ci n'est cockpit, or in the boot if this is not separated from the cockpit, these pas séparé de l'habitacle, elles doivent être fixées solidement et must be firmly secured and protected. recouvertes d'une protection.

fonctionnement comme des amortisseurs hydrauliques.

9.5.2 Amortisseur de suspension de type McPherson

Au cas où pour remplacer un élément de suspension de type il serait nécessaire de changer l'élément télescopique et/ou la jambe de force (amortisseur et système de connexion au porte-moyeu), les nouvelles pièces doivent être mécaniquement équivalentes aux pièces d'origine et avoir les mêmes points d'attache.

Les assiettes de ressort des suspensions McPherson peuvent avoir des formes libres. Leur matériau est libre.

Dans le cas d'une suspension oléopneumatique, les sphères peuvent être changées en dimension, forme, matériau, mais pas en nombre. Un robinet réglable de l'extérieur de la voiture peut être adapté sur number.

9.5.3 Platines supérieures de suspension pour Rallyes sur asphalte

Doivent être conformes à la fiche d'homologation R-GT.

9.5.4 Platines supérieures de suspension pour Rallyes sur terre

Doivent être conformes à la fiche d'homologation R-GT.

Torsion bars

The diameter is free.

Spring-shock absorber assemblies are authorised even if the series vehicle is not so equipped, provided that the original spring is

Spring seats

The spring seats may be adjustable if the adjustable structural part is a part of the spring seat and is separated from the other original suspension parts/bodywork (it may be removed).

Suspension - Stabilisers (Antiroll Bars)

Antiroll bar

Must comply with R-GT homologation form.

Antiroll bar / Mountings to the bodyshell

Must comply with R-GT homologation form.

Suspension - Shock Absorbers

Libres, pour autant que leur nombre, leur type (télescopique, à bras, Free, provided that their number, their type (telescopic, arm, etc.), etc.), leur principe de fonctionnement (hydraulique, à friction, mixte, their working principle (hydraulic, friction, mixed, etc.), and their attachment points remain unchanged.

The use of bearings with linear guidance is prohibited.

Only guidance by plain bearings is authorised.

The checking of the operating principle of the shock absorbers must be carried out as follows:

Les réservoirs d'amortisseurs peuvent être fixés sur la coque non The shock absorbers tanks may be attached onto the unmodified

Si les amortisseurs possèdent des réserves de fluide séparées et If the shock absorbers have separate fluid reserves located in the

Les amortisseurs à gaz sont considérés à l'égard de leur principe de Gas filled shock absorbers, regarding their working principle, are considered as hydraulic shock absorbers.

McPherson type suspension shock absorbers

If, in order to change the damping element of a McPherson McPherson ou d'une suspension fonctionnant de manière identique, suspension, or a suspension operating in an identical manner, it is necessary to replace the telescopic part and/or the shock strut (shock absorbers and system of connection to the hubcarrier), the replacement parts must be mechanically equivalent to the original ones and have the same mounting points.

> For McPherson suspensions, the shape of the spring seats is free. Their material is free.

> In the case of oil-pneumatic suspension, the spheres may be changed as regards their dimension, shape and material, but not their

> A tap, adjustable from outside the car, may be fitted on the spheres.

Upper suspension plates for Rallies on tarmac

Must comply with R-GT homologation form.

Upper suspension plate for Rallies on gravel

Must comply with R-GT homologation form.

ART. 10 TRAIN ROULANT

10.1 Roues et pneumatiques

10.1.1 Roues

Les roues sont libres dans le respect du diamètre maximum (Art. The wheels are free, respecting the homologated maximum (voir Art. 2)

Le diamètre maximum de la jante est de 18".

Dans le seul but d'utiliser les mêmes dimensions de roues à l'avant For the sole purpose of using the same wheel dimensions at the front et à l'arrière, le diamètre et/ou la largeur des roues avant peuvent être augmentés (voir conditions ci-dessus).

Il est possible d'utiliser des roues de dimensions inférieures.

RUNNING GFAR Wheels and tyres

Wheels

801.a) et de la largeur maximum (Art. 801.b) de la voiture de base diameter (Art. 801.a) and maximum width (Art. 801.b) of the base car (see Art. 2).

Maximum diameter of the rims is 18".

and at the rear, the diameter and/or width of the front wheels may be increased (see conditions above).

The use of wheels with lesser dimensions is permitted.

incluses).

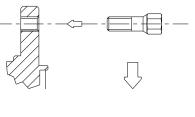
Les roues complètes doivent pouvoir se loger dans la carrosserie couverte par la carrosserie lorsque la mesure est effectuée measured vertically. verticalement.

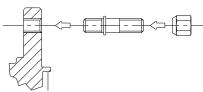
Le changement des fixations de roues par boulons en fixations par Wheel attachment by bolts may be changed to attachment by pins goujons et écrous peut se faire à condition de respecter le nombre and nuts, provided that the number of attachment points and the de points d'attache et le diamètre des parties filetées, comme figuré sur le Dessin 254-1.

Les roues en magnésium forgé sont interdites (roues d'origine Wheels made from forged magnesium are forbidden (including original wheels).

Complete wheels must be housed within the original bodywork; this d'origine, c'est-à-dire que la partie supérieure de la roue complète, means that the upper part of the complete wheel, located vertically située verticalement au-dessus du centre du moyeu, doit être over the wheel hub centre, must be covered by the bodywork when

> diameter of the threaded parts as indicated on Drawing 254-1 are respected.





254-1

Il est permis de changer les écrous de roues à condition de conserver The wheel nuts may be changed, provided that their material de l'alliage à base de fer.

Les extracteurs d'air ajoutés sur les roues sont interdits.

Les enjoliveurs de roue doivent être enlevés.

Les protections de moyeux et d'écrous sont autorisées.

remains iron-based alloy.

Air extractors added on the wheels are forbidden.

Hubcaps must be removed.

Hub and nut protections are authorised.

10.1.2 **Pneumatiques**

ces roues.

L'utilisation de tout dispositif permettant au pneumatique de The use of any device for maintaining the performance of the tyre conserver ses performances avec une pression interne égale ou inférieure à la pression atmosphérique est interdite.

partie interne du pneumatique) ne doit être rempli que par de l'air.

Tvres

Les pneumatiques sont libres à condition de pouvoir être montés sur Tyres are free, provided that they can be mounted on those wheels.

with an internal pressure equal to or less than the atmospheric pressure is forbidden.

L'intérieur du pneumatique (espace compris entre la jante et la The interior of the tyre (space between the rim and the internal part of the tyre) must be filled only with air.

10.1.3 Roue de secours

(sont) mentionnée(s) dans la fiche d'homologation R-GT.

La roue de secours peut être déplacée à l'intérieur de l'habitacle, à condition d'y être solidement fixée et de ne pas être installée dans l'espace réservé aux occupants.

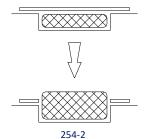
Lorsque la roue de secours est placée d'origine dans un logement When the spare wheel is originally set in a closed accommodation, du couvercle de l'emplacement de la roue la surface induite par le diamètre de la nouvelle roue (Dessin 254-2).

Spare wheel

La (ou les) roue(s) de secours est (sont) obligatoire(s) si elle(s) est. The spare wheel (wheels) is (are) compulsory if mentioned in the R-GT homologation form.

> The spare wheel may be brought inside the driving compartment, on condition that it is firmly secured there and that it is not installed in the space reserved for the occupants.

fermé, et lorsque cette roue est changée pour une plus épaisse (voir and when this wheel is changed for a thicker one (see Art. 6.4), Art. 6.4), située dans cet emplacement, il est possible de supprimer situated in this space, it is possible to remove from the cover of the location of the wheel the surface induced by the diameter of the new wheel (Drawing 254-2).



10.1.4 Elargisseurs de voies

Conception libre.

Track extenders

Free design.

ART. 11 **FREINS BRAKES**

11.1 Système de freinage **Braking system** Doit être conforme à l'Art. 253-4.

11.2 Canalisations de freins

Doivent être conformes à l'Art. 253-3.

11.3 Maîtres-cylindres

Doivent être conformes à la fiche d'homologation R-GT.

Réservoirs de liquide de frein 11.4

Les réservoirs de liquide de frein peuvent être fixés dans l'habitacle. Dans ce cas, ils doivent être fixés solidement et doivent être en liquides et aux flammes

11.5 Assistance de freinage (Servo)

Dans le cas de véhicules équipés d'un servofrein, ce dispositif peut In the case of a car fitted with servo-assisted brakes, this device may être déconnecté ou remplacé par un kit se montant entre la pédale et le maître-cylindre de frein. Ce kit doit être homologué.

11.6 Système antiblocage de freins (ABS)

arrière est autorisée à condition qu'il soit homologué en R-GT. Ce répartiteur peut être monté à l'intérieur de l'habitacle.

(c'est-à-dire que le système de freinage doit fonctionner lorsque l'on system must work when the unit is replaced with the series unit). remplace le boîtier par le boîtier de série).

pas plus que leur fonction.

11.7 Dispositif de réglage de la répartition de freinage entre les essieux Brake balance adjusting device between the front and rear axles avant et arrière

Doit être conforme à la fiche d'homologation R-GT.

Peut être monté dans l'habitacle.

Peut être ajustée par le pilote. Un seul système peut être actionné par le pilote assis normalement et avec ses ceintures de sécurité attachées.

11.8 Etriers de freins

Doivent être conformes à la fiche d'homologation R-GT.

Il est autorisé d'ajouter un ressort dans l'alésage des étriers et de remplacer les joints d'étanchéité et les cache-poussières des étriers.

11.8.1 Entretoises de montage

Doivent être conformes à la fiche d'homologation R-GT.

11.9 Disgues de freins

Doivent être conformes à la fiche d'homologation R-GT.

11.10 Bols de disques de freins

Doivent être conformes à la fiche d'homologation R-GT.

11.11 Garniture de freins

Les garnitures de freins sont libres, de même que leur fixation (rivées, collées, etc.).

Les tôles de protection peuvent être enlevées ou pliées.

11.12 Dispositif raclant la boue

Un dispositif raclant la boue déposée sur les disques et / ou les roues A device for scraping away the mud which collects on the brake discs peut être ajouté

11.13 Pare-pierre pour protéger les freins

Un dispositif destiné à protéger les disques de freins des projections A device to protect the brake discs from stones may be fitted. de pierres peut être monté.

11.14 Conduits de refroidissement

Must comply with Art. 253-4.

Brake lines

Must comply with Art. 253-3.

Master-cylinders

Must comply with R-GT homologation form.

Brake fluid tanks

The brake fluid tanks may be fixed inside the cockpit.

In that case, they must be securely fastened and must be made from matériau ignifugé ou être recouverts d'une protection étanche aux a fireproof material or be protected by a leak-proof and flameproof cover.

Power brake (Servo)

be disconnected or replaced with a kit mounted between the brake pedal and the brake master cylinder. This kit must be homologated

Anti-lock braking system (ABS)

Dans le cas où le système antiblocage de freins (ABS) est déconnecté If the anti-lock braking system (ABS) is disconnected or removed, the ou supprimé, l'utilisation d'un répartiteur de freinage mécanique use of a mechanical rear braking distributor is authorised on condition that it is homologated in R-GT.

This proportioning device may be mounted inside the cockpit.

Le boîtier électronique de contrôle du système de freinage est libre The electronic control unit of the braking system is free, but must be mais doit être entièrement interchangeable avec le boîtier d'origine entirely interchangeable with the original unit (i.e. the braking

Les capteurs et actuateurs coté entrée ne doivent pas être modifiés, Sensors and actuators on the input side must remain unchanged, as must their function.

Aucun capteur ne peut être ajouté même pour enregistrer des No sensor may be added, even for the purpose of data recording.

Must comply with R-GT homologation form.

May be mounted in the cockpit. May adjusted by the driver.

Only one system may be actuated by the driver when seated in racing conditions.

Brakes callipers

Must comply with R-GT homologation form.

It is authorised to add a spring in the bore of the callipers and to replace the seals and the dust covers of the callipers.

Mounting spacers

Must comply with R-GT homologation form.

Brakes discs

Must comply with R-GT homologation form.

Brakes discs bells

Must comply with R-GT homologation form.

Brake linings

Brake linings are free, as well as their means of attachment (riveted, bonded, etc.).

Protection plates may be removed or bent.

Device for scraping the mud

and / or the wheels may be added.

Stone screens to protect the brakes

Brake cooling ducts

Pour chaque frein, il est possible d'utiliser une canalisation d'air d'un For each brake, it is possible to fit one air duct with an internal diamètre intérieur maximum de 10 cm ou deux canalisations d'air d'un diamètre intérieur maximum de 7 cm.

La canalisation d'air doit être circulaire sur au moins les 2/3 de sa The air duct must be circular over at least 2/3 of its length.

Seuls les points de montage suivants sont autorisés pour la fixation des canalisations pour amener l'air de refroidissement aux freins :

- Les ouvertures d'origine dans la carrosserie (ex. antibrouillards) peuvent être employées pour amener l'air de refroidissement aux
- carrosserie est libre pour autant que ces ouvertures restent inchangées
- avant peut être pourvu de deux (2) ouvertures circulaires d'un diamètre maximum de 10 cm ou d'une section équivalente

maximum diameter of 10 cm, or two air ducts with an internal maximum diameter of 7 cm.

Les canalisations d'air ne peuvent dépasser du périmètre de la The air pipes must not extend beyond the perimeter of the car, as seen from above.

> Only the following mounting points are authorised for attaching the lines to bring the cooling air to the brakes:

- Original apertures in the bodywork (e.g. for fog lamps) may be used to bring the cooling air to the brakes
- La connexion des conduits d'air aux ouvertures d'origine de la The connection of the air ducts to the original apertures in the bodywork is free, provided that these apertures remain unchanged
- Si la voiture ne possède pas d'ouvertures d'origine, le pare-chocs If the car does not have any original apertures, two (2) circular apertures of a maximum diameter of 10 cm, or an equivalent section, may be made in the front bumper

11.15 Frein à main

Le frein à main mécanique peut être remplacé par le système hydraulique homologué en R-GT.

Il est autorisé de modifier la position du système de frein à main. It is authorised to modify the position of the hydraulic handbrake hydraulique à condition de rester à l'emplacement d'origine (sur le tunnel central...).

Le mécanisme du blocage du frein de stationnement peut être retiré de façon à obtenir un déblocage instantané ("fly-off handbrake").

Handbrake

The mechanical handbrake may be replaced with a hydraulic system homologated in R-GT.

system, provided that it remains in the location of the production car (on the central tunnel...).

The handbrake locking mechanism may be removed in order to obtain instant unlocking (fly-off handbrake).

ART. 12 DIRECTION

12.1 **Roues directrices**

La liaison entre le conducteur et les roues doit être mécanique et The link between the driver and the wheels must be mechanical and continue.

4 roues directrices interdites.

Wheel steering

STEERING

continuous.

4-wheel steering prohibited.

12 2 Mécanisme de direction

Doit être conforme à la fiche d'homologation R-GT.

12.3 Biellettes de direction

Articulations de direction

Doivent être conformes à la fiche d'homologation R-GT.

Steering mechanism Must comply with R-GT homologation form.

Steering rods Steering joints

Must comply with R-GT homologation form.

12.4 Leviers de direction (fixé sur porte-moyeu)

Doivent être conformes à la fiche d'homologation R-GT.

Steering brackets (fitted on hubcarrier)

Must comply with R-GT homologation form.

12.5 Colonne de direction

Doit être conforme à la fiche d'homologation R-GT.

Steering column

Must comply with R-GT homologation form.

12.6 Supports de colonne de direction

Doivent être conformes à la fiche d'homologation R-GT.

Steering column supports

Must comply with R-GT homologation form.

12.7 Inversion du côté de conduite

Doit être conforme à la fiche d'homologation R-GT.

Inversion of the driving side

Must comply with R-GT homologation form.

12.8 Volant de direction

Le volant de direction est libre.

Le système de verrouillage de l'antivol de direction peut être rendu inopérant.

Le mécanisme de déverrouillage rapide doit consister en un flasque concentrique à l'axe du volant, de couleur jaune obtenue par anodisation ou tout autre revêtement durable, et installé sur la colonne de direction derrière le volant.

Le déverrouillage doit s'opérer en tirant sur le flasque suivant l'axe du volant.

Steering wheel

The steering wheel is free.

The locking system of the anti-theft steering lock may be rendered inoperative.

The quick release mechanism must consist of a flange concentric to the steering wheel axis, coloured yellow through anodization or any other durable yellow coating, and installed on the steering column behind the steering wheel.

The release must be operated by pulling the flange along the steering wheel axis.

Assistance de direction 12.9

Doit être conforme à la fiche d'homologation R-GT.

Power steering

Pump support

Must comply with R-GT homologation form.

12.9.1 Support de pompe Poulie d'entrainement

Identiques à la voiture de base.

Driving pulley

Identical to the base car.

Refroidissement d'huile 12.9.2

Doit être conforme à la fiche d'homologation R-GT.

Identique à la voiture de base.

12.9.4 **Canalisations**

12.9.3

Les canalisations reliant la pompe de direction assistée à la The lines linking the power steering pump to the rack may be crémaillère de direction peuvent être remplacées par des replaced with lines conforming to Art. 253-3.2. canalisations conformes à l'Art. 253-3.2.

Oil cooling

Must comply with R-GT homologation form.

Identical to the base car.

CARROSSERIE / CHASSIS (COQUE) ART. 13

13.1 Intérieur

13.1.1 Tableau de bord

Le tableau de bord doit rester d'origine. La console centrale peut être supprimée.

peuvent être enlevées.

Il est permis de retirer la partie de la console centrale qui ne contient It is permitted to remove the part of the central console which ni le chauffage, ni les instruments (selon Dessin 255-7).

13.1.2 Interrupteurs

Les interrupteurs d'origine peuvent être remplacés par des Standard switches may be replaced by switches of different design interrupteurs d'un dessin différent et peuvent être montés à des and may be fitted at different locations on the dashboard, the centre emplacements différents sur la planche de bord, la console centrale console or the steering wheel. ou le volant de direction.

Tout emplacement laissé libre doit être recouvert

13.1.3

Doit être conforme à la fiche d'homologation R-GT.

13.1.4 Equipment d'origine à l'intérieur de l'habitacle

Doivent être supprimés :

- Siège passager et siège(s) arrière.
- Ceintures de sécurité.

Peuvent être supprimés :

- Les matériaux et pièces d'insonorisation, de décoration et -
- L'appareil de chauffage d'origine à condition qu'un système de désembuage électrique ou similaire soit monté.
- Le système d'air conditionné d'origine.

BODYWORK / CHASSIS (BODYSHELL)

Interior

Dashboard

The dashboard must remain original. The central console may be removed.

Les garnitures situées en dessous de celui-ci et n'en faisant pas partie The trim situated below the dashboard and which is not a part of it may be removed.

> contains neither the heating nor the instruments (according to the Drawing 255-7).

Switches

Any opening resulting from this must be covered.

Pedal box

Must comply with R-GT homologation form.

Original equipment inside the cockpit

Must be removed:

- Passenger seat and rear seat(s).
- Safety belts.

May be removed:

- Soundproofing, decorative and insulating material and parts.
- Original heating apparatus provided that an electric or similar demisting system is fitted.
- Original air-conditioning system.

13.1.5 Dispositif de climatisation

Les éléments suivants du système de climatisation peuvent être The following parts of the air conditioning system may be removed : <u>supprimés :</u>

Condenseur et ventilateur auxiliaire, réservoir de fluide, évaporateur Condenser and auxiliary fan, fluid tank, evaporator and fan, tuyaux, raccords, contacteurs, capteurs et actuateurs nécessaires au sensors and actuators necessary for the functioning of the system. fonctionnement du système.

Seulement dans le cas ou son système d'entraînement est Only if its drive system is completely independent of any other supprimer le compresseur de climatisation. Dans le cas inverse, la that is not the case, the removal of the air conditioning compressor suppression du compresseur de climatisation doit être homologuée must be homologated in R-GT. en R-GT.

Le compresseur peut être rendu inopérant.

Air-conditioning system

et ventilateur d'évaporateur, vanne d'expansion ainsi que tous les expansion valve, as well as all pipes, connections, contact switches,

complètement indépendant de tout autre système, il est possible de system it is possible to remove the air conditioning compressor. If

The compressor may be rendered inoperative.

13.1.6 Equipements additionnels autorisés à l'intérieur de l'habitacle...

- de sécurité (voir Art. 1000)
- nécessaires à la conduite
- de radiocommunication (voir règlement sportif)

Ils ne doivent pas être fixés entre les sièges et l'armature de sécurité / garniture de porte

- de confort (ventilation et réfrigération pilote)
- de dépannage (outillage / pièce de rechange : voir Art. 252 et 253) repair (tools / spare parts : see Art. 252 and 253)
- pochettes de rangement (voir Art. 252 et 253)

Additional equipment authorised inside the cockpit...

Equipment:

- safety (see Art. 1000)
- necessary to drive
- radio-communication (see sporting regulations)

They must not be fitted between the seats and the safety cage / door panel)

- comfort (ventilation and cooling of the driver)
- lighting
- storage pockets (see Art. 252 and 253)

Ces équipements ne peuvent en aucun cas, même indirectement, In no case may these equipment increase the engine power or augmenter la puissance du moteur ou avoir une influence sur la influence the steering, transmission, brakes, or road handling, even direction, la transmission, les freins ou les aptitudes à la tenue de in an indirect fashion. route.

constructeur.

Il est permis de les adapter de façon à les rendre mieux utilisables ou They may be adapted to facilitate their use and accessibility, for main plus long, une semelle supplémentaire sur la pédale de frein, pedal, etc. etc.

Le rôle de toutes les commandes doit rester celui prévu par le All controls must retain the role laid down for them by the

manufacturer.

plus facilement accessibles, comme par exemple un levier de frein à example a longer handbrake lever, an additional flange on the brake

Cric et pistolet à roue

système équipé d'une source d'énergie hydraulique, pneumatique a hydraulic, pneumatic or electric energy source.

Le pistolet à roue ne doit pas permettre de démonter plus d'un écrou The wheel gun must not allow the removal of more than one nut at à la fois.

Jack and wheel gun

Le cric doit fonctionner exclusivement manuellement (actionné soit The jack must be operated exclusively by hand (either by the driver, par le pilote, soit par le copilote), c'est-à-dire sans l'aide d'un or by the co-driver), i.e. without the help of a system equipped with

13.1.7 Compteur de vitesse

Le compteur de vitesse peut être remplacé.

13.1.8 Avertisseur

avertisseur supplémentaire à la portée du passager. Sur route fermée, l'avertisseur n'est pas obligatoire.

The speedometer may be replaced. Horn

Speedometer

L'avertisseur peut être changé et/ou il peut être ajouté un The horn may be changed and/or an additional one added, within

The horn is not compulsory on closed roads.

13.1.9 Matériau isolant

Des plaques de matériau isolant peuvent être montées contre les Insulating material may be added to the existing bulkheads to cloisons existantes, afin de protéger les passagers du feu.

Insulating material

reach of the passenger

protect the passengers from fire.

13.1.10

Les mécanismes de lève-glace peuvent être remplacés / supprimés / The window lift mechanism may be replaced / removed / modified. modifiés.

13.2 Compartiments moteur et à bagages

Ce qui suit peut être supprimé :

d'isolation.

Engine & luggage compartments

The following may be removed:

Les matériaux et pièces d'insonorisation, de décoration et Soundproofing, decorative, insulating material and parts.

13.2 Châssis / Coque

13.2.1 Renforts

Des barres de renfort peuvent être montées sur les points d'attache Reinforcement bars may be fitted on the suspension mounting et d'autre de l'axe longitudinal de la voiture, à condition d'être démontables et boulonnées.

La distance entre un point de fixation de la suspension et un point. The distance between a suspension attachment point and an d'ancrage de la barre ne peut être supérieure à 100 mm, sauf s'il s'agit d'une barre transversale homologuée avec l'armature de sécurité et sauf dans le cas d'une barre supérieure fixée à une suspension McPherson ou similaire.

Dans ce dernier cas, la distance maximale entre un point d'ancrage In the latter case, the maximum distance between an anchorage de la barre et le point d'articulation supérieur est de 150 mm (Dessins 255-2 et 255-4).

En dehors de ces points, cette barre ne doit pas posséder d'ancrage sur la coque ou les éléments mécaniques.

Chassis / Bodyshell

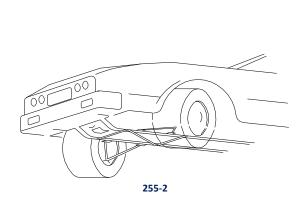
Reinforcements

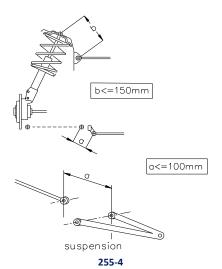
de la suspension à la coque ou au châssis d'un même train, de part points to the bodyshell or chassis of the same axle, on each side of the car's longitudinal axis, on condition that they are removable and are attached by means of bolts.

> anchorage point of the bar cannot be more than 100 mm, unless the bar is a transverse strut homologated with the safety cage, or unless it is an upper bar attached to a McPherson suspension or similar.

> point of the bar and the upper articulation point is 150 mm (Drawings 255-2 and 255-4).

> Apart from these points, this bar must not be mounted on the bodyshell or the mechanical parts.





Si le véhicule de série est équipé d'une barre de renfort, il est. If the series vehicle is equipped with a reinforcement bar, it is autorisé de supprimer ou de remplacer la barre de série par une authorised to remove or replace the series bar with a bar conforming barre conforme aux prescriptions mentionnées ci-dessus.

Les renforts de la partie suspendue sont autorisés à condition qu'il Strengthening of the suspended part is authorised, provided that the s'agisse d'un matériau épousant la forme d'origine et en contact avec material used follows the original shape and is in contact with it. celle-ci.

to the prescriptions mentioned above.

13.2.2 Supports pour accessoires

Des supports pour installer des accessoires additionnels peuvent Supports for fixing additional accessories may be fixed or welded on être fixés ou soudés sur la coque

13.2.3 Points de levage du cric

Les points de levage du cric peuvent être renforcés, changés de place, et on peut en augmenter le nombre. Ces modifications sont limitées exclusivement aux points d'ancrage du cric.

13.2.4 Fixations du pédalier et des maîtres cylindres

Doivent être conformes à la fiche d'homologation R-GT.

13.2.5 Insonorisation / corrosion

Le matériau d'insonorisation ou de prévention de corrosion peut The soundproofing material or the material for the prevention of être enlevé.

13.2.6 Points de levage du cric

Les points de levage du cric peuvent être renforcés, changés de The jacking points may be strengthened, moved and increased in place, et on peut en augmenter le nombre. Ces modifications sont limitées exclusivement aux points d'ancrage du cric.

13.3 Extérieur

13.3.1 tous les éléments de carrosserie doit être identique à celui de de la voiture de base (voir Art. 2).

> Les fixations des boucliers avant et arrière ne peuvent pas être modifiées

de carrosserie (bouclier, extensions d'aile...).

Les portes doivent être celles de la voiture de base de série (celles de la version Coupe Constructeur ne sont pas autorisées).

13.3.2 Pare choc avant et arrière

Doit être conforme à la fiche d'homologation R-GT.

13.3.3 Pare-brise

Identique à la voiture de base ou conforme à la fiche d'homologation R-GT

13.3.4 Balais, moteur et mécanisme d'essuie-glace

Un essuie-glace en état de marche est obligatoire. Pas de fonction additionnelle permise. Le changement des balais d'essuie-glace avant est autorisé.

Supports for accessories

the bodyshell

Jacking points

The jacking points may be strengthened, moved and increased in number. These modifications are limited exclusively to the jacking points.

Mounting of pedal box and master cylinders

Must comply with R-GT homologation form.

Soundproofing / corrosion

corrosion may be removed.

Jacking points

number. These modifications are limited exclusively to the jacking points.

Exterior

Sauf indication contraire dans le présent règlement, le matériau de Unless otherwise indicated in the present regulations, the material of all the elements of the bodywork must be identical to that of the base car (see Art. 2).

The mountings of the front and rear bumpers cannot be modified.

Il est autorisé de rajouter des fixations supplémentaires (en plus des Additional mountings are authorised (in addition to the original fixations d'origine qui doivent être conservées) pour fixer les pièces mountings which must be retained) for attaching bodywork parts (bumper, fender extensions, etc.).

> The doors must be those of the series base car (those of the Manufacturer's Cup version are not authorised).

Front and rear bumpers

Must comply with R-GT homologation form.

Front Windscreen

Identical to the base car or in compliance with the R-GT homologation form

Wipers, motor and mechanism

One windscreen wiper in working order is compulsory. No additional function is permitted.

The changing of the front windscreen wiper blades is authorised.

Vitre arrière, Vitres latérales arrière, Vitres de custode 13.3.5

permettre l'accès à la roue de secours, elle doit être fixée en 4 points it must be attached at 4 points by means of metal screws or pins. au moyen de vis ou de goupilles métalliques.

remplacées par des vitrages en polycarbonate.

L'épaisseur minimale de ces vitrages est de 4mm.

13.3.6 Vitre arrière :

balais, moteur et mécanisme d'essuie-glace

Le mécanisme d'essuie-glace arrière peut être supprimé. Le changement des balais d'essuie-glace arrière est autorisé.

13.3.7 Réservoir de lave-glace

être déplacé dans l'habitacle selon l'Art. 252-7.3, dans le coffre ou dans le compartiment moteur. Les pompes, les canalisations et les gicleur sont libres.

13.3.8 Toit(s) ouvrant(s)

Doivent être conformes à la fiche d'homologation R-GT.

13.3.9 Rétro vision - Rétroviseurs

2 rétroviseurs extérieurs sont obligatoires. Voir Art. 253-9

13.3.10 Protections pour l'intérieur des passages de roues

Les pièces de protection en plastique fixées sous la caisse (léchées Plastic protection parts fitted under the body (licked by the air flow) par les filets d'air) peuvent être retirées.

être changés pour des éléments en aluminium ou en plastique de plastic elements of the same shape. même forme.

13.3.11 **Portes**

Les systèmes de verrouillage centralisé des portes peuvent être The centralised door locking systems may be rendered inoperative rendus inopérants ou supprimés.

Il doit être possible d'ouvrir toutes les portes depuis l'extérieur It must be possible to open all doors from outside (original handles) (poignées d'origine) et les portes avant depuis l'intérieur.

Les commandes pour l'ouverture des portes arrière depuis l'intérieur Controls for opening the rear doors from the inside may be removed. peuvent être supprimées.

Il est permis d'enlever les matériaux d'insonorisation, les garnitures The removal of door soundproofing material, trims and side et les barres de protection latérales des portières. Les baguettes décoratives peuvent être supprimées.

13.3.12 Portes / Faces intérieure

Doit être conforme à la fiche d'homologation R-GT.

13.3.13 Portes / Panneaux de garniture intérieurs Mousses de protection pour le choc latéral

Doivent être conformes à la fiche d'homologation R-GT.

13.3.14 **Protections**

On peut monter des protège-phares qui n'aient d'autre but que de Protective headlight covers may be fitted, provided that their only couvrir le verre de phare, sans influer sur l'aérodynamique de la

Le montage de protections inférieures n'est autorisé qu'en rallye, à The fitting of underbody protections is authorised in rallies only, réservoir, transmission, direction, échappement, bonbonne extinguisher bottles. d'extincteur.

inférieure du bouclier avant.

Rear window, Rear side windows, Quarter panel windows

Dans le cas où la lunette arrière est rendue démontable pour If the rear window is removable to allow access to the spare wheel,

La lunette arrière et les vitres latérales arrière peuvent être The rear window and rear side windows may be replaced by polycarbonate glazing.

The minimum thickness of these windows is 4mm.

Rear window:

wipers, motor and mechanism

The rear windscreen wiper mechanism may be removed. The changing of the rear windscreen wiper blades is authorised.

Windscreen washer tank

La capacité du réservoir de lave-glace est libre, et le réservoir peut The capacity of the windscreen washer tank is free, and the tank may be installed in the cockpit according to Art. 252-7.3, the luggage compartment or the engine bay.

The pumps, lines and nozzles are free.

Roof vent(s)

Must comply with R-GT homologation form.

Rear view - Mirrors

2 external rear view mirrors are compulsory. See Art. 253-9.

Inner wheel arch protections

may be removed.

Les pièces d'insonorisation en plastique peuvent être retirées de Plastic soundproofing parts may be removed from the wheel l'intérieur des passages de roues. Ces éléments en plastique peuvent openings. These plastic elements may be changed for aluminium or

or may be removed.

and the front doors from the inside.

protection bars is allowed.

The decorative strips may be removed.

Doors / Inner skin

Must comply with R-GT homologation form.

Doors / Inner trim panels

Foam to protect against lateral collisions

Must comply with R-GT homologation form.

Protections

function is to cover the glass and that they have no influence on the car's aerodynamics.

condition qu'elles soient effectivement des protections qui provided that these really are protections which respect the ground respectent la garde au sol, qui soient démontables et qui soient clearance, which are removable and which are designed exclusively conçues exclusivement et spécifiquement afin de protéger les and specifically in order to protect the following parts : engine, éléments suivants : moteur, radiateur, suspension, boîte de vitesses, radiator, suspension, gearbox, tank, transmission, steering, exhaust,

Seulement en avant de l'axe des roues avant, ces protections Underbody protections may extend the whole width of the inférieures peuvent s'étendre à toute la largeur de la partie underside part of the font bumper only in front of the front wheel axis.

ART. 14 SECURITE SAFETY 14.1 Armature de sécurité Safety cage L'armature de toute voiture doit être homologuée par la FIA The safety cage of any car must be homologated by the FIA in conformément au règlement d'homologation pour armature de conformity with the homologation regulations for safety cages (for sécurité (pour voitures de rallye). rally cars). 14.2 Sièges Seats Les sièges doivent être conformes à l' Art. 253-16. Seats must comply with Art. 253-16. Position du siège pilote et du siège copilote Driver's seat and codriver's seat position Il est autorisé de reculer les sièges avant, mais pas au-delà du plan The front seats may be moved backwards, but not beyond the vertical défini par l'arête avant du siège arrière d'origine. vertical plane defined by the front edge of the original rear seat. La limite relative au siège avant est constituée par le haut du dossier The limit relating to the front seat is formed by the height of the seat sans l'appuie-tête, et si l'appuie-tête est intégré au siège, par le point without the headrest, and if the headrest is incorporated into the le plus en arrière des épaules du pilote. seat, by the rearmost point of the driver's shoulders. 14.3 Supports et ancrages de sièges Seat supports and anchorages Doivent être conformes à la fiche d'homologation R-GT. Must comply with R-GT homologation form. Sièges 8862-2009 : 8862-2009 seats : A partir du ⊖ 021 <mark>01.01.2022</mark>, les supports de sièges As from 01.(01.01.2022, seat supports mentioned in the Rmentionnés dans la fiche d'homologation R-GT ne seront plus GT homologation form will not be accepted any longer. Points de fixation des harnais de sécurité Safety harness attachment points 14.4 Doivent être conformes à la fiche d'homologation R-GT. Must comply with R-GT homologation form. **MODIFICATIONS APPLICABLES AU 01.01.2021** MODIFICATIONS APPLICABLE ON 01.01.2021 **MODIFICATIONS APPLICABLES AU 01.01.2022 MODIFICATIONS APPLICABLE ON 01.01.2022**